

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1445

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraite

146069

Nom & Prénom :

Rachid ALLERAHMANE

Date de naissance :

02/06/1937

Adresse :

Hay Nandarina rue 14 N° 185 Ain dok

Code postal :

10000

Tél. :

0698988267

Total des frais engagés

1761 DH

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/01/2013

Nom et prénom du malade : Rachid ALLERAHMANE

Age : 88ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Empyème thoracique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

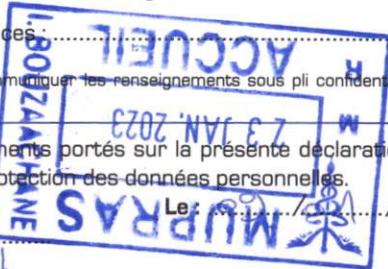
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 14/01/2013 Le : 14/01/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/01/2023		CG	CG	Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Pr. Assistant A.H.B. Bouchra Pneumologie
10/01/2023		CG	CG	Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Pr. Assistant A.H.B. Bouchra Pneumologie
13/01/2023		CG	CG	Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Pr. Assistant A.H.B. Bouchra Pneumologie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	09.01.2023	467.90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BSO MEDICAL 679, Bd Al Qods Tél : 05 22 21 28 31 Fax : 05 22 21 28 31	01.01.2023	B180.75	266.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 G 11433553		Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT 211261
EXP 03/2024
PPV 52.80DH

Lot : 053220-4
Per : 10/2025
P.P.V. 74.80 DH

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le : 09/10/123

Mr RICH Abdellah

1x0100ml
① OFIKEN 200 (S.V)

52.80 1cp x 2 jij polt 1u/j

② Dade 20mg (S.V)

74.80 1g/j lemotri ajeur (S.V)

Cepen 500

1cp 1J

HARMACIE CHARI GHEWA SAB
13 HAMRA 2 AV AL QODS
AIN CHOCK - CASABLANCA
TEL: 05 22 50 65 10 / 06 22 21 02 18

10/06/2022 05/06/2022 10/02/18
AIN CHOCK - CASABLANCA
HARMACIE CHARI GHEWA SAB
13 HAMRA 2 AV AL QODS
AIN CHOCK - CASABLANCA
TEL: 05 22 50 65 10 / 06 22 21 02 18

T = 1667.90







Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 13/01/23

Prélèvement effectué à 14:59

Edition du : 13/01/23

Monsieur RICH ABDERRAHMANE

Docteur BOUCHRA DAHER

Réf. : 23A727

Compte Rendu d'Analyses

PROTEINES SPECIFIQUES

(COBAS ROCHE C-311)

Normales

Protéine C réactive us -----:

42 * mg/l

< 6

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, Bd Al Qods 20460 Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste
et de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 13/01/23

Prélèvement effectué à 14:59

Edition du : 13/01/23

Monsieur RICH ABDERRAHMANE

Docteur BOUCHRA DAHER

RÉF. : 23A727

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	4,16	* M/mm ³	4,5 - 5,55
Hémoglobine -----:	13,0	* g/100 ml	14 - 17
Hématocrite -----:	39	* %	40 - 50
- V.G.M. -----:	94	μ ³	80 - 95
- T.C.M.H. -----:	31	pg	28 - 32
- C.C.M.H. -----:	33	g/100 ml	30 - 35

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----: 4 620 /mm³ 4000 - 10000

Formule leucocytaire

PLAQUETTES

Résultat -----: 282 000 /mm³ 150000 - 400000



مختبر منظرونا للتحليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 13 janvier 2023

Monsieur RICH ABDERRAHIMANE

FACTURE N°	178806
------------	--------

Analyses :		
Numération formule sanguine -----	B	80
Protéine C réactive -----	B	100 Total : B 180
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		266,20 DH

Arrétée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Soixante Six Dirhams et Vingt Centimes

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca
Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82
Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le : 131 01 2023

M[°] RICCI
 Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
 Pr. Assistant DAHER Bouchra
 Pneumologie
 091258632

MPS
 CRP

L'ASSOCIATION MEDICO-SOCIALE D'ARONA
 679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca
 Tel : 05 22 54 83 88
 Fax : 05 22 21 92 41

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
 Pr. Assistant DAHER Bouchra
 Pneumologie
 091258632